

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RM1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionn			
Ancien Code	PERM1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EMB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Pierrick RENUART (renuarp@helha.be) Loïc MICHEL (michell@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Sigouline LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Sandrine BOUCART (boucart@helha.be) Pierrick RENUART (renuarp@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Fabienne MIGLIONICO (miglionico@helha.be) Matthieu FENSIE (fensiem@helha.be) Nathalie DEGOSSE (degosserien@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- 1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française
1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement
- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Identifier les valeurs éducatives (Code de l'enseignement, projet éducatif du Pouvoir organisateur, projet pédagogique de l'école...) inhérentes au métier d'enseignant et à son engagement dans l'institution
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.

- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERM1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1 60 h / 2 C

PERM1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERM1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1 20

PERM1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	6_PERM1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEMB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pierrick RENUART (renuartp@helha.be) Loïc MICHEL (michell@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles. Elle vise également au développement de la réflexivité de l'étudiant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
2. Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, ...
3. Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
4. S'approprier les référentiels et programmes et la rédaction d'objectif
5. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
6. Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'organisation du système scolaire en FWB
- L'organisation de l'Ecole secondaire, sa structure, ses acteurs
- Les cadres légaux et les documents de référence de l'Ecole
- La prise de contact avec les écoles de stages
- Les textes de référence (code de l'enseignement, référentiels de compétences, programmes)
- L'organisation de l'Ecole secondaire (la structure, les acteurs et leurs rôles, le projet d'établissement et le plan de pilotage).

- L'organisation des classes (disposition spatiale, aménagement temporel, responsabilités des enseignants).
- Les invariants de la conduite de classe des enseignants
- L'alignement pédagogique et la création d'objectifs pédagogique

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- échanges autour de ses représentations en lien avec le système scolaire et ses prescrits légaux ;
- identification des invariants de la conduite de classe
- observations et d'analyses de la structure de notre système scolaire ;
- activités de mises en situation relatives à la rencontre avec les acteurs du stage
- lecture et objectivation des référentiels et programmes
- aide à la création de support de présentation et de vidéo
- création d'interview en vue d'interroger des acteurs de l'enseignement

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks, évaluations formatives.

temps de travail dirigé lors des séances.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.

Dossier du stage.

Bibliographie présente dans les présentations de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite aux évaluations du stage et à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée. Cette épreuve intégrée consistera en une épreuve intégrée

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée et remis son rapport de stage (volet administratif). À défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% est obligatoire pour que le travail de l'étudiant soit évalué et que l'étudiant puisse partir en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q2 et/ou le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui

seront précisées par écrit en cours de quadrimestre".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	6_PERM1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEMB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pierrick RENUART (renuartp@helha.be) Loïc MICHEL (michell@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
2. Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, ...
3. Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
4. S'approprier les référentiels et programmes et la rédaction d'objectif
5. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
6. Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'organisation du système scolaire en FWB
- L'organisation de l'Ecole secondaire, sa structure, ses acteurs
- Les cadres légaux et les documents de référence de l'Ecole
- La prise de contact avec les écoles de stages

Démarches d'apprentissage

- Stage d'observation dans diverses formes et degrés d'enseignement
- Séminaires pour appréhender le stage
- Interview d'acteurs de terrain (hors enseignant)

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks et évaluations formatives

Aide à la rédaction du rapport de stage en séance.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Dossier du stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours et dossier de stages seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite aux évaluations du stage et à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée. Cette épreuve intégrée consistera en une épreuve intégrée

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée et remis son rapport de stage (volet administratif). À défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% est obligatoire pour que le travail de l'étudiant soit évalué et que l'étudiant puisse partir en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q2 et/ou le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit en cours de quadrimestre".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).